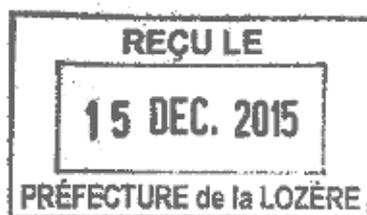




# PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU



Lot Amont

1. SAGE : PAGD, règlement et atlas cartographiques;
2. Déclaration environnementale;

Vu et annexé à l'arrêté préfectoral interdépartemental n°

n°2615369\_0002

du 15/12/2015 portant approbation du

Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux du Lot Amont

**SAGE Lot Amont et Déclaration environnementale**  
**Adoptés à l'unanimité en Commission Locale de l'Eau du 2 octobre 2015**